



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/40/333
S/17211

22 mai 1985

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

ASSEMBLEE GENERALE
Quarantième session
Points 40, 72, 132 et 133 de la liste
préliminaire*
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET
DE LA COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION
SUR LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE
INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON
VOISINAGE ENTRE ETATS
REGLEMENT PACIFIQUE DES DIFFERENDS
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Quarantième année

Lettre datée du 20 mai 1985, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe à la présente le texte de la déclaration datée du 17 mai 1985 faite par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam à propos des graves violations du territoire de la République populaire du Kampuchea par les troupes thaïlandaises.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente note et de son annexe comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 40, 72, 132 et 133 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le Représentant permanent
du Viet Nam auprès de
de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) HOANG BICH SON

* A/40/50/Rev.1.

ANNEXE

Déclaration faite par le porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam sur les graves violations du territoire de la République populaire du Kampuchea par les troupes thaïlandaises
(Hanoï, le 17 mai 1985)

D'après l'agence de presse kampuchéenne S.P.K., des avions thaïlandais L.19, F5A et A37 ont pénétré dans l'espace aérien du Kampuchea le 17 mai, et à plusieurs reprises entre le 1er et le 11 mai, en vue d'effectuer des reconnaissances et de bombarder à l'aveuglette et sans la moindre provocation les zones d'Ampil, Chomchom, Koh Kong, Pursat Dang Kor et Pailin, qui se trouvent dans une zone située entre 1 et 7 km à l'intérieur du territoire kampuchéen. Les troupes thaïlandaises ont ouvert le feu contre les provinces kampuchéennes de Pursat, Siem Reap et Battambang. L'incident du 8 mai a été particulièrement grave : un appareil thaïlandais a bombardé et des soldats de cette même nationalité ont lancé plus de 800 tirs d'artillerie et de mortier aux extrémités nord et sud de la route 56 dans la province de Pursat, dans une zone située entre 4 et 7 km à l'intérieur du territoire kampuchéen. Ensuite, 200 hommes de troupe thaïlandais ont pénétré dans cette région, tuant et blessant maints civils kampuchéens; au même moment, de nombreux bâtiments thaïlandais entraient dans les eaux territoriales kampuchéennes à proximité des îles de Koh Kong et Koh Tang.

Cette violation de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Kampuchea est extrêmement grave. Il est évident que les autorités thaïlandaises concrétisent ainsi la déclaration faite le 22 mars par le Premier Ministre de Thaïlande, M. Prem Tisulanonda, concernant la possibilité que les forces dans son pays et les forces vietnamiennes s'affrontent en territoire kampuchéen, et la déclaration impudente faite par le commandant en second de l'armée thaïlandaise, M. Thienchai Sirisamphan, selon laquelle les troupes thaïlandaises attaquaient les forces vietnamiennes en territoire kampuchéen.

Afin de dissimuler les véritables raisons de cette violation du territoire kampuchéen, les autorités thaïlandaises ont à maintes reprises accusé calomnieusement les troupes vietnamiennes d'avoir pénétré en territoire thaïlandais et annexé 17 provinces du nord-est de la Thaïlande. Cette attitude est semblable à celle qu'elles avaient adoptée pour justifier leur incursion dans les trois localités lao en juin 1984, pour laquelle elles avaient prétexté une attaque lancée par l'armée lao contre le territoire thaïlandais.

Au cours des six dernières années, les faits ont montré que la présence au Kampuchea des volontaires de l'armée vietnamienne ne menace nullement la sécurité de la Thaïlande. Au contraire, c'est ce pays qui s'est efforcé par tous les moyens de provoquer une tension permanente le long de sa frontière avec le Kampuchea, voire, à l'occasion, de rendre la situation explosive, dans le but d'aider les partisans de Pol Pot à s'opposer au redressement du peuple kampuchéen et de couvrir le Viet Nam de calomnies. D'autre part, les autorités thaïlandaises se sont obstinées à rejeter la proposition de la création d'une zone de paix sous contrôle international le long de la frontière entre le Kampuchea et la Thaïlande.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam exige fermement des autorités thaïlandaises qu'elles mettent immédiatement un terme à leurs violations du territoire de la République populaire du Kampuchea et qu'elles répondent pleinement des conséquences de tous leurs actes.

